

VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon l'Appel d'Offres Ouvert en application des articles R2161-1 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : marchespublics@ville-avion.fr

Objet du marché :

La présente consultation concerne le marché à bons de commande relatif aux prestations de nettoyage et de balayage des voiries sur le territoire communal.

Le présent accord-cadre est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 100 000 € HT par an, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

L'accord-cadre est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2, R. 2161-3 et R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
9062000-6	Service de balayage des rues et des voiries

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.

Ces marchés sont reconductibles de manière TACITE, trois fois pour une période de 12 mois, soit une durée maximale de QUATRE ANS.

Critères de jugement des offres :

Le Pouvoir Adjudicateur attribuera chacun des marchés à l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères notés sur 100 et des pondérations suivantes :

Critères	Pondération
<p>1 -Prix des prestations</p> <p>Le critère « Prix des prestations », noté sur 50 points, sera apprécié au regard du bordereau des prix unitaires et du DQE.</p> <p>Il sera apprécié par rapport à l'offre la moins-disante, selon la formule suivante :</p> <p style="text-align: center;">Note = 50 x MOMD/MOJ</p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOMD : Montant de l'offre la moins-disante - MOJ : Montant de l'offre jugée. <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut). <p>Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</p>	<p>50.0%</p>

<p>2 - Valeur technique</p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 50 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre avec la pondération :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Méthodologie de mise en œuvre pour effectuer les opérations et gestion des commandes</i> : 15 points - <i>Liste du matériel (normes antipollution, année de MEC, balais...) moyens humains affectés aux prestations, désignation d'un interlocuteur</i> : 10 points - <i>Démarche qualité, gestion des déchets, mesures mises en œuvre pour réduire les nuisances</i> : 10 points - <i>Clauses d'insertion sociale</i> 5 points - <i>Astreinte et délai d'intervention en cas d'urgence</i> : 5 points - <i>Mise à disposition d'un système de géolocalisation accessible à la ville d'Avion via internet</i> : 5 points 	<p>50.0%</p>
---	---------------------

Date limite de réception des offres : Jeudi 24 août 2023 à 12h00

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=552819&orgAcronyme=c7c>

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP/JOUE Référence n° 23-107166: 27/07/2023